

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 MAI 2006**

Délibération
n° 2006.05.100

Ligne de trésorerie
2006 : consultation

LE CINQ MAI DEUX MILLE SIX à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 avril 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Michel CHAVAGNE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Jean BOUGETTE à Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, François ELIE à Gérard MARQUET, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Jean-Michel LAMOUREUX à Robert CHABERNAUD, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Patrick RIFFAUD à Annie FOUGERE

Excusé(s) :

Maurice FOUGERE

Excusé(s) représenté(s) :

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

FINANCES - PROGRAMMATION	Rapporteur : Monsieur NEBOUT
LIGNE DE TRESORERIE 2006 : CONSULTATION	

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême a procédé en mars 2006 à une consultation auprès de 11 établissements ou groupements bancaires pour la souscription d'une ligne de trésorerie de 18 000 000 €.

Pour faire face à l'augmentation prévisionnelle des dépenses d'investissement (29 M € en 2005, 40 M € en 2006) , cette ligne de trésorerie passe de 15 000 000 € à 18 000 000 €

La meilleure offre est celle de Dexia Crédit Local.

Les conditions de cet établissement sont les suivantes :

- durée :..... 1 an
- commission de réservation :.....Néant
- commission de non utilisation :.. Néant
- index :..... EONIA ou Euribor 1 mois
- marge de commission :.....0,029%
- règlement des intérêts :..... facturation mensuelle
- Calcul des intérêts :..... nombre de jours exacts sur la base d'une année de 360 jours
- Tirage minimum :.....Néant
- Délais de versement :..... J-1 avant 16 heures pour l'Eonia,
J-2 pour l'Euribor

Vu l'avis favorable de la commission Finances/Programmation du 11 avril 2006,

Je vous propose en conséquence :

D'OUVRIR une ligne de trésorerie d'un montant de 18 000 000 € avec "DEXIA", pour une durée d'un an, aux conditions définies ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir et à procéder aux demandes de versement des fonds et de remboursement des sommes dues.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 mai 2006	<u>Affiché le :</u> 16 mai 2006